



RÈGLEMENT INTÉRIEUR - RAPPEL ESSENTIEL

L'adhésion au Bolbec Boxing Club implique le respect du règlement intérieur, des statuts et des règles de la FFKMDA



ADHÉSION :

- Fournir : photo, fiche d'inscription, certificat médical, cotisation.
- L'adhésion n'est validée qu'après remise du dossier complet.
- Délai d'essai : 2 jours.

SÉCURITÉ & ENCADREMENT :

- Accès à l'aire de combat (Tatami et Ring) uniquement en présence d'un coach.
- Aucune confrontation (même légère) sans supervision.
- Les adhérents doivent informer le club de tout problème médical.

TENUE & MATÉRIEL :

- Obligatoires : protège-dents, gants, protections réglementaires
 - casque (en confrontation / compétition)
 - coquille (hommes) ; plastron (femmes)
 - protège-tibias
- Entraînement : tenue de sport adaptée + chaussures propres réservées à la salle + serviette.
- Chaque adhérent nettoie et range son matériel après usage.

COMPORTEMENT :

- Respect des entraîneurs, partenaires, membres du bureau et accompagnants.
- Rigueur, assiduité, absence de violence verbale ou physique.
- Tout adhérent (enfant ou adulte) perturbant le cours (danger pour lui, pour les autres, ou impossibilité de pratiquer) :
- le club se réserve le droit de l'exclure en cas de trouble majeur au bon déroulement de l'entraînement.

VIE DU CLUB :

- Respect strict des vestiaires hommes / femmes.
- Arriver en avance pour se préparer.
- Les cours peuvent être annulés ou reprogrammés sans remboursement des cotisations.

Je soussigné(e) :

Adhérent(e) / Représentant légal,
reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur du Bolbec Boxing Club et m'engage à le respecter.

Fait à : , le / /

Signature du représentant légal (si mineur) :
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....

Signature de l'adhérent (enfant ou adulte) :
(Précédée de la mention « lu et approuvé »)

.....